Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et

Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 49 (1992)

Heft: 12

Artikel: Installations sportives nautiques de l'EFSM et du CST

Autor: Fleischmann, Theo

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998092

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Installations sportives nautiques de l'EFSM et du CST

Theo Fleischmann, chef de la section des installations sportives de l'EFSM Traduction: Françoise Huguenin

L'EFSM et le CST utilisent, depuis des années, des installations provisoires pour leurs activités nautiques. La réalisation de projets d'agrandissement a été constamment retardée en raison de la protection des rives du lac. Mais la persistance finit toujours par payer: les choses devraient bientôt changer!

La décentralisation des installations sportives nautiques de l'EFSM ne date pas d'hier. Les canoéistes ont, depuis de nombreuses années, leur pied-à-terre au Pré au Lac (Strandboden) de Bienne. Ils y partagent un baraquement avec le club de canoë de Bienne/Macolin. Pas loin de là, les adeptes de la voile ont leur emplacement, également provisoire, près du Beau-Rivage. Les véliplanchistes, eux, ont bénéficié durant maintes années de l'infrastructure du Restaurant Schlössli, à Tüscherz. Depuis bien deux ans, ils ont dû déménager à Ipsach.

Dans cette localité, on avait tout d'abord planifié un centre sportif nautique regroupant toutes les activités précitées. Toutefois, les oppositions se mirent bientôt à affluer. De nombreux habitants d'Ipsach craignaient que l'on porte atteinte au paysage d'une part et, de l'autre, que des constructions n'intensifient par trop le trafic automobile. Parallèlement, les chefs de branche sportive eux-mêmes ont émis des doutes quant aux qualités fonctionnelles de l'endroit.

La formule décentralisée ayant fait ses preuves, il n'y avait donc plus qu'à la maintenir: les canoéistes et les rameurs resteront à Bienne, les véliplanchistes et les adeptes de la voile établiront leur camp à Ipsach.

Installations sportives nautiques d'Ipsach

A Ipsach, il conviendra d'ériger des constructions basses, mais permettant un entreposage facile du matériel de voile et de planche à voile, et offrant de bonnes conditions de travail aux participants aux cours. Les longues discussions qui ont eu lieu au sujet de l'éventualité d'un port pour bateaux de petite taille ne concernent plus que la commune. Quant à l'EFSM, pour satisfaire à ses besoins, il lui suffit dès lors de disposer de places d'amarrage pour deux bateaux de sauvetage, d'une rampe et d'une digue de mise à l'eau pour les dériveurs.

Les autorités d'Ipsach ont toujours été favorables aux projets de l'EFSM. L'attitude critique qui s'est fait jour au sein

> Pour l'instant, les participants aux cours doivent encore se contenter d'installations provisoires. Mais plus pour longtemps!...



de la population au cours des phases intermédiaires a évolué peu à peu positivement. Si tout se déroule comme on l'espère, le plan de zones sera approuvé incessamment et l'EFSM pourra alors solliciter une demande de construire.

Pré-au-Lac (Bienne)

Une procédure de planification analogue à celle d'Ipsach a eu lieu à Bienne, sur l'aire du Pré-au-Lac. Elle a permis de tenir compte de toutes les demandes des milieux concernés par les sports nautiques. L'EFSM ne planifie pas de constructions propres, mais elle participe au projet du Seeclub de Bienne pour l'aviron, et à celui du club de canoë de Bienne/Macolin pour les canoéistes. Une collaboration avec les clubs spécialisés présente des avantages indéniables pour l'EFSM, mais également certaines formes de dépendance, notamment en ce qui concerne le calendrier.

CST: hangar à bateaux

Le fait que le Centre sportif de Tenero (CST) touche partiellement les rives du lac constitue un attrait considérable pour les jeunes et il n'est pas étonnant que les sports nautiques y aient pris une place importante. Mais, à Tenero également, les installations sont provisoires et le précieux et coûteux matériel n'est protégé que par un grillage et un toit de tente.

Un hangar à bateaux, prévu dans l'étape d'agrandissement de 1985, n'a malheureusement pas pu être réalisé. L'EFSM a alors sollicité avec succès une demande d'offre isolée et c'est l'architecte Mario Botta qui a été chargé par l'Office fédéral des constructions d'élaborer un projet. Par la suite, la situation financière critique a nécessité la réduction du programme-cadre, limitant également la marge de manœuvres de l'architecte. Malgré cela, on dispose actuellement d'un projet valable. Il comprend une «piazza», sorte de plaque tournante pour les véhicules de transport également, des locaux d'entreposage, des toilettes, des vestiaires et des douches. Une partie de la jetée, élargie à 8 mètres, sert d'une part de trait d'union entre le CST et le lac tout en permettant, d'autre part, de faire face aux variations énormes du niveau des eaux du lac Majeur.

La demande du permis de construire suit son cours et, ici aussi, les travaux devraient bientôt pouvoir débuter.